

qu'on songe à l'immense territoire, aux ressources de tout genre de la nouvelle confédération, on peut prédire sans crainte à cette dernière l'avenir le plus brillant. Bien des problèmes cependant, et de formidables problèmes, se dressent autour de son berceau. Personne plus que notre historien ne se fût intéressé à leur solution. Il ne serait point resté insensible aux progrès que nous avons faits ni aux perspectives qui s'ouvrent devant nous. Son esprit était trop large, son patriotisme trop éclairé pour qu'il fût indifférent à la grandeur d'un empire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et dont la population, d'ici à peu d'années, sera aussi considérable que celle de quelques-unes des grandes puissances de l'Europe.

Mais, tout en se demandant si nous serons un jour assez forts pour être indépendants, si cette indépendance pourra se maintenir à côté de l'envahissante république qui nous avoisine, si cette république et notre confédération elle-même ne seront pas obligées de se scinder en plusieurs grands États, si dans l'avenir la forme de notre gouvernement sera monarchique ou républicaine, il s'inquiéterait aussi du sort réservé à la nationalité franco-canadienne dans toutes ces éventualités. Parmi tous ces problèmes celui-ci serait loin d'être pour lui le moins intéressant.

Du reste, pour justifier sa préoccupation, il pourrait s'appuyer sur les déclarations qui ont été faites à plusieurs reprises par le marquis de Lorne et par son prédécesseur, lord Dufferin. Tous deux ont admis que la conservation de l'élément français et de la langue française était un gage de grandeur, de progrès et même de sécurité pour la confédération canadienne et pour la souveraineté britannique sur cette partie du continent.

Tous deux se sont plu à développer à plusieurs reprises cette thèse : le dualisme national est loin d'être un obstacle au développement d'une jeune nation, qui a tout à gagner en conservant l'héritage littéraire et social qu'elle tient des deux plus grands peuples de l'Europe. *

* Dans le discours qu'il a prononcé à la grande fête nationale des Canadiens-Français, à Québec, en 1880, le marquis de Lorne a dit entre autres choses :

roy
de
yeu
Ma
tior
de
être
éleri
—
“
Frai
dont
et de
liber
culte
ne se
j'ai s
vons
expr.
“ C
ses b
que j
de n
franç
“ E
avec
l'élé
vons
les lil
“ D
des r
nom
je l'es
“ C
pays,
que r
assez
les rel
leur s
faite s
Dar
a fond